

# Communiqué

FEDERATION CGT DES CHEMINOTS

## de Presse

### RELANCER LE FRET SNCF DES SOLUTIONS EXISTENT !

CONTACT :  
SERVICE PRESSE  
COMMUNICATION  
THIERRY NIER  
com@cheminotcgt.fr



FÉDÉRATION  
DES CHEMINOTS



263 RUE DE PARIS  
93515 MONTREUIL CEDEX

01.55.82.84.32

Devant la situation extrêmement préoccupante de Fret SNCF, les élus du CCE SNCF ont pris l'initiative de déclencher une procédure de droit d'alerte économique. 10 ans après les premières alertes données par la Fédération CGT des Cheminots, le rapport de la commission économique du CCE est accablant.

De 2003, année de mise en œuvre du plan Veron, jusqu'au schéma directeur de 2009 de Mr BLAYAU (directeur actuel de la branche SNCF GEODIS) les plans de restructurations, avec l'aval des différents gouvernements, se sont succédés. A chaque fois, les plans de réduction du déficit, se sont appuyés sur les mêmes recettes d'attrition des moyens de production. En 12 ans, les fermetures des dessertes et des triages, accompagnées de réductions de personnel ont affaibli les capacités productives de Fret SNCF et dégradé les conditions de travail des cheminots. Entre temps, la SNCF acceptait d'anticiper l'ouverture à la concurrence en France, pire elle l'organisait pour Fret SNCF.

Dans la continuité de la destruction de l'appareil de production, les résultats économiques n'ont cessé de se dégrader.

Les pertes financières de Fret SNCF augmentent chaque année, passant de 50 millions en 2000, à 450 millions d'euros en 2011 pendant que le nombre de tonnes de marchandises transportées par rail était divisé par deux. La crise n'a fait qu'accentuer cette dégradation. La dette est passée de 2,1 milliards d'euros en 2009 à plus de 3,3 milliards en 2012.

En dehors du constat accablant, ce rapport permet de pointer au grand jour les responsabilités respectives. Il est maintenant avéré que l'État est coupable d'une politique de transport du tout routier ; de même que la direction SNCF, qui a cloisonné les activités et les métiers pour démanteler volontairement le Fret.

**A l'unanimité, les élus du CCE ont pris la décision de saisir le Conseil d'Administration de la SNCF.**

Le gouvernement et la direction de la SNCF doivent changer de cap en matière de Fret ferroviaire. Le dogme de la concurrence, prôné par les libéraux, ne règle rien, bien au contraire.

Plutôt que de distribuer l'argent public aux OFP privés, le gouvernement doit déclarer le Fret d'utilité publique, en développant les triages par gravité et la relance du wagon isolé sur l'ensemble du territoire par l'entreprise publique SNCF.

Cela est d'autant plus indispensable que **le fret est le grand absent du débat sur la réforme du ferroviaire alors que c'est un enjeu pour le report du transport de marchandises de la route vers le rail, qui doit faire l'objet d'un véritable débat de société.**

**La CGT demande dans l'immédiat l'arrêt des suppressions d'emplois et des réorganisations à Fret SNCF.**

Le rapport du CCE appuie les exigences de la CGT pour relancer le transport de marchandises dans l'entreprise publique.

Montreuil, le 23 mai 2013